

AMARA

assemblée régionale du 11/11/2003

participants : 16 médecins en incluant B Gruffaz et FG

1/ DIU :

- tout le monde n'était pas informé de son existence
- périodicité et les heures ne conviennent pas
 - o un jour par mois ou tous les 2 mois serait mieux.
 - o préférence pour le samedi mais problème des administratifs ?
- supprimer le pré-requis pour l'inscription d'avoir le diplôme réparation de dommage corporel
- question :
 - o le DIU sera t il indispensable pour exercer la médecine agréée ?
 - o Pour les anciens, y aura t il des mesures transitoires ou une partie du diplôme sera t il considéré comme acquis par les anciens ?

2/ Formation médicale continue en soirée

- sous quelle forme ?
- plutôt autour de thèmes demandés par les médecins agréés régionaux
- problème des médecins habitant loin comme la Haute Loire, qui souhaiteraient que ces réunions se tiennent de temps en temps en dehors de Lyon et plus près de chez eux.

3/ Sujets

- les cures thermales et accident du travail
- lombalgies
- la rechute : prise en charge jusqu'à quel taux d'ATI ? (Dr Espagnet)
- les troubles musculosquelettiques : tableau 57, en maladie professionnelle (Dr Elisabeth Rocipon)
- CLD/maladie mentale et reprise du travail
- le harcèlement au travail (Elisabeth Rocipon a travaillé dessus et dispose de document)

Je demande à Bernard Gruffaz d'ajouter les informations qu'il aurait entendu, aux miennes.

Encore bravo pour ces 2 jours.

Amicalement

Frédéric Gormand